



**PRÉFET  
DE L'ESSONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évry-Courcouronnes, le 06/04/2021

### **Bilan de la lutte contre la fraude dans le département de l'Essonne pour l'année 2020**

Placé sous la présidence conjointe du Procureur de la République d'Évry-Courcouronnes et du préfet de l'Essonne, le comité opérationnel départemental de lutte contre la fraude (CODAF plénier) s'est réuni le mardi 30 mars 2021 afin de dresser le bilan des actions engagées durant l'année 2020 et de fixer les orientations 2021.

Le CODAF, instance de la politique locale de lutte contre la fraude, est fondée sur l'échange d'informations et de signalements entre ses membres, sur la mise en œuvre concertée de contrôles conjoints et sur la promotion de ces contrôles. Le protocole de contrôle interservice déployé en Essonne en 2020 a en effet permis d'accentuer la coordination de l'action des différents services et de renforcer l'efficacité de ces contrôles.

En Essonne, l'activité de contrôle a diminué de 37 % sur l'année 2020, du fait de la crise sanitaire. Pour autant l'efficacité des contrôles est à souligner au vu des infractions relevées et des suites judiciaires et administratives relevées. Ce sont au total 560 actions de contrôles et enquêtes qui ont été réalisées sur l'année ; 145 établissements ont été visités en 2020 contre 216 en 2019. Sur l'ensemble des 145 établissements contrôlés, 50 % des contrôles ont mené à la constatation de 276 infractions portant principalement sur du travail dissimulé, de l'emploi d'étrangers sans titre, de fraude aux prestations sociales et d'infraction au droit du séjour.

Les contrôles concertés ont porté sur trois secteurs principaux : les commerces d'alimentation, les salons de coiffure et les établissements de restauration rapide. Ces contrôles ont donné lieu en 2020 à 79 suites judiciaires, avec une nette augmentation du déclenchement d'enquêtes fiscales. Ce sont à titre d'exemple 6 450 000 € de redressement fiscal et 380 000 € de saisie de biens immobiliers qui ont pu être réalisés.

La lutte contre les fraudes reste une priorité forte de l'ensemble des services concernés dans le département de l'Essonne. Les actions engagées en 2020 se poursuivront tout au long de l'année 2021 avec des contrôles ciblés plus particulièrement sur les garages automobiles, les chantiers du BTP et les commerces de proximité. L'accent sera également porté en 2021 aux contrôles des centres de santé, aux établissements contribuant au repli communautaire et également sur les fraudes aux aides de l'État.

**Bureau de la Communication Interministérielle  
Préfecture de l'Essonne**

Tel : 01 69 91 90 54 – 01 69 91 90 37  
Mél : [pref-communication@essonne.gouv.fr](mailto:pref-communication@essonne.gouv.fr)

Boulevard de France  
91010 Évry-Courcouronnes